

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :	
Préfecture du Doubs Direction de la citoyenneté et de la légalité - Plateforme naturalisation	N° de versement : 2623W
	Métrage : 0.90ml

Date du versement : 04/11/2020	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 10%;"></td><td>Exemplaire destiné au service versant</td></tr><tr><td></td><td>Exemplaire destiné aux Archives</td></tr></table>		Exemplaire destiné au service versant		Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-6	Dossiers de personnes naturalisées par décret et déclaration La plateforme de naturalisation ayant compétence sur toute la Franche-Comté, on trouve dans ce versement des dossiers de demandeurs habitant le Doubs, la Haute-Saône, le Jura et le Territoire-de-Belfort. Conformément au tableau de gestion rédigé en 2009 pour les services de la préfecture chargés des étrangers, on a conservé environ 10 % des dossiers ayant abouti favorablement, pris au hasard. Les dossiers contiennent la copie du formulaire de demande d'acquisition de la nationalité française, la copie de l'enquête de police, la copie de la décision émise par la préfecture et la copie du décret de naturalisation. À noter que les autres pièces justifiant la demande sont transmises par la préfecture à l'administration centrale (sous-direction d'accès à la nationalité française et service central d'état civil), qui détient également les originaux.	2014-2017		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1	2014. – A à B.			
2	2015. – B à C.			
3-4	2016			
3	1 ^{er} semestre. - E à HAJ.			
4	2ème semestre. - D à SEM.			
5-6	2017			
5	1 ^{er} semestre. - I à LOU.			
6	2ème semestre. - T à Z.			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie ROGEAUX